

Ordonnance

De la garde aux deniers monnoies

Qui ordonne la fabrication
des gros tournois.

Du 20 Janvier 1548.

Le Roy nostre sire a ordonne
en son grand conseil que l'on
fera gros tournois d'argent
qui auront cours pour quinze
deniers tournois la piece de six
deniers la piece de six deniers
de loy argent le Roy au veu
six deniers poids au marc
de Paris et seront taillés de
recours en droit fort et foible
dont nous vous enuoyons li

le patronne a deux sorts et a
deux foibles pour moine, et pour
lon entous argent le Roy a ceux
qui feront leur loy, a ceux qui
feront leur loy fin Livre et
cinq Solz Tournois de gros Tournois
dessus. et gros poule prin
dessus. Item il a ordonné que
l'on fera double Tournois
qui auront cours pour deux de
Tournois la pièce, et de dix deniers
Cinq grains, et le tiers d'un grain
de loy argent le Roy et de
seize Solz Tournois de
poids audit marc et seront
taillés de ce cours et de livre et au
marc ou la manière de
ceux que l'on fait a present
Et faites allage aux changeurs
Et marchands le double
dessus a deux deniers oboles

de loy argent le Roy affin qu'il
 ne s'apperçoive de la loy Il payera
 le Roy le cuire qu'il faudra allayé
 de deux deniers oboles. jusques a
 deux deniers cinq grains de le
 tiers et le mettra en Comptes
 du maître De le jour que vous
 recevrez ces lettres jusques a
 au premier mandement que
 vous aurez de nous sur ce
 de tout de tout ce qui sera
 en boeste, si mandou de ce
 commandou avou garés
 que sans delay ces lettres se
 voies vous faire venir
 le maître se Tailleur, l'Esayeur,
 et les autres officiers de la d.
 (1) nomme par devant vous,
 et les faites jurés a vos
 presences sur les saintes
 Evangelies de Dieu, que ce

present ouvrage des demes d.
doublet tiement & secretairement
s'and dire vry faire a scauoir
a aucuns par aucune maniere
et aussy voulons nous que vous
gardez sur le serment que I
vous auez au Signeur. Et
surtout que vous vous gardiez
me faire enues luy tenir secret
led. ouvrage, car s'il aduenoit
qu'il fut seu pour ceu en
prouuions par telle maniere
qu'il seroit exemple a tous
autres. Et faites faire la deliurance
de la taille de doubles en la
manieree forme dont vous
vous enuoyez l'exemplaire,
et faites Inventaire de tout
ce que vous trouueres en la d.
monnoye et faites nouveaux
pages des deliurances.

et de balances de ouvriers et
 des momoyers et cloués toutes
 les boistes de tout le A em
 passé et les nous les envoier
 par Sire et certain message
 le plut on que vous pourrez
 et garder que en ce n'ait deffaut
 écrit a Paris ce dix huit ierme
 jour de Janvier l'un mil trois
 cent quarante huit, ce de liure
 le de gros tournois a trois den
 mars a Paris et faites partir
 un gros tournois par la moitié
 par tiers et par quart
 et Sire en votre pays
 la force et le foiblage, et
 comme vous avez accoutume,
 et mettez en boistes un gros
 tournois de chacun mil
 gros tournois écrit comme
 de sus.